

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du lundi 14 novembre 2022

Rapporteur : Madame Moignot

## QUESTION N°4:

### **Organisation d'un concert : validation du prix du cachet et fixation du droit d'entrée pour le public**


Dans le cadre de sa politique d'animation communale, il est proposé au conseil municipal d'organiser la venue du groupe NORTON EXPRESS qui reprend les standards des années 60 et plus particulièrement des Shadows.

Le cachet pour accueillir ce concert est fixé à 2300€. Le concert pourrait avoir lieu le 01 avril 2023 à la salle Henri Lambert.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour :

- Accepter l'organisation de ce concert
- Valider le coût de cette prestation
- Fixer le prix d'entrée *10€ avec consommation*

*Adopté à l'unanimité.*

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne
	<i>Moignot</i>	<i>15/11/2022</i>

## CONSEIL MUNICIPAL

-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

### Séance du lundi 14 novembre 2022

#### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	18

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 14 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 04 novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

#### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR et Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Xavier PAILLETTE *Conseillers municipaux*

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE, Monsieur Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Defontaine)

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Madame Marie-France MOIGNOT* a été désignée pour remplir ces fonctions.